

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

2561

Société :

244845

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AHDISOU MAHJOUR

Date de naissance :

01/01/1955

Adresse :

LOTTISSEMENT ET TADAMOUNE RUE 6
N° 55 OULFA CASA

Tél. :

06 73 68 67 08

Total des frais engagés :

612,42

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

1 EL FATHI Hanaa
Résident à Casablanca
Lot Saad El Fath Lot 25 Imme 11
1er Etage EL OULFA Casablanca
Tél: 05 22 20 42 42

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/02/23		5	150 sm	INP : INPE-051163289 ICE: 001744692000008 Dr EL FATHI Hanaa Médecin généraliste 14/02/23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
T: 450,40	04/01/2023	PHARMACIE RÉSIDENCE ANNALIM Sihem GUERRAOUI Docteur en Pharmacie 4, Résidence Annalim - Oulfa tél: 05 22 89 43 09 Casablanca

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le préfet n'est pas déclaré compétent pour la mise en œuvre de la politique en matière de nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement extraorales, ainsi que le bilan de l'OOF.

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H 15533412 21433552 10020000 20000200 D 00000000 00000000 35533411 11432552		G B
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la protection		
	COEFFICIENT DES TRAVAUX		
	MONTANTS DES SOINS		
	DATE DU DEVIS		
	DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hanaa ELFATHI

Médecine Générale

Ancien Médecine Chef au Ministère de la Santé

Echographie, ECG, Suivi des grossesses

Diabétique et Hypertendus...



الدكتورة هنا، الفاتحي

الطب العام

طبيبة رئيسة سابقاً بوزارة الصحة

الفحص بالصدري

تتبع حالات الحمل مرض السكري الضغط الدموي

Casablanca, le :

04.07.2023

AMBI DOU mā jout

83,70

11 Normal 300



LOT: 83,70
PER: 04/2023
PPV: 83,70

1 40 11 07

après repas

78,20

21

lorsus 5m8



PPV: 78DH20
PER: 05/24
LOT: L1789

2 40 6 54

1m01

79,50

31

FIT - poli

Lot: 220221
A consommer
de préférence avant le: 02/2025
PPV: 79,50 DH

208 1 - 3

Dr Hanaa ELFATHI
Lot Saâd El Kheir, 1er Etage El Oulfa Casablanca
Immeuble 11, Bd HH 24, 424

تجزئة سعد الدين تجزئة 49 عمارة 22 الطابق الأول شارع 24 المألفة - الدار البيضاء

Lot Saâd El Kheir, Lot 49 Imm 11, 1er Etage Bd HH 24 - El Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 89 44 24

54,00
 44 Rivendell Hanaa
 1 stuk 24,-
 125,00
 51 Flaxolde 725 AE
 1 7 a 24,-
 30,00
 61 1000 tablet 24,-

GlaxoSmithKline Maroc
 Ain El Aouda
 Région de Rabat
 PPV: 125,00 DH
 ID: 650998
 6 118001 140329

LOT 210576
 EXP 12/2023
 PPV 30.00DH

1 gelukkige le mister 24,-

1 D: amio van 60
 2 400 mg tablet
 3 m 04
 4 Etage EL COUFA Casablanca
 Tel: 05 22 89 43 09
 T: 450,40

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
 Siham GUERRAOUI
 Docteur en Pharmacie
 4, Résidence Annaim - Oulfa
 Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca